

WEEKLY NEWS

SYNTHÈSE HEBDOMADAIRE DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CEMAC ET DE L'UEMOA

24/08/2023

SYNTHÈSE DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CEMAC

CEMAC

BEAC | Reprise de liquidités d'un montant 200,0 MMFCFA auprès des banques

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a procédé, le 17 août 2023 à deux opérations hebdomadaire et mensuelle de reprise de liquidités d'enveloppes respectives de 150,0 MMFCFA et 50,0 MMFCFA auprès des banques en activités dans la sous-région. Ces opérations, rémunérées à 0,85% sur 7 jours et 1,0% sur un mois, ont été ouvertes aux établissements de crédit admis au compartiment des interventions de la BEAC sur le marché monétaire afin de contrer les poussées inflationnistes dans la zone CEMAC.

CAMEROUN

FINANCES PUBLIQUES | Hausse de 16,5% des recettes fiscales à fin juin 2023

Le fisc au Cameroun a collecté au titre des impôts 1.552,3 MMFCFA à fin 2023 contre 1.332,1 MMFCFA à la même période l'année précédente, soit une hausse de 16,5% en glissement annuel. Dans les détails, cette évolution est imputable à l'élargissement de l'assiette fiscale, les réformes de réorganisation des services, de dématérialisation des procédures, de l'apurement des arriérés fiscaux et les nouvelles mesures contenues dans la loi de finances 2023.

BICEC | Lancement de la microfinance Amifa

Le Directeur général de la Banque centrale populaire (BCP) du Maroc, a créé le 20 juin dernier l'Etablissement de Microfinance (EMF) dénommé « Atlantic Microfinance For Africa Cameroun » (Amifa) dont l'objet social est la collecte de l'épargne et le financement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), la réalisation de prêts et la fourniture de produits et services financiers destinés à ces-derniers ainsi que la prise et la réalisation de garanties nécessaires à cette activité conformément à la réglementation applicable aux EMF de catégorie 2.



BANQUES | Progression de 13,3% de l'encours de crédit à fin mai 2023

L'encours des crédits bancaires au Cameroun s'est établi à 4.925,9 MMFCFA à fin mai 2023 contre 4.348,0 MMFCFA à la même période l'année précédente, soit une hausse de 13,3% en glissement annuel. Cette progression, est imputable au renforcement du portefeuille des banques camerounaises de prêts à court terme de 25,5% à 1.438,0 MMFCFA et à moyen terme de 10,0% à 2.308,4 MMFCFA.



SYNTHÈSE DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE L'UEMOA

CÔTE D'IVOIRE

INDUSTRIE | *Progression de 168,2% des recettes d'exportations d'or à fin 2022*

La Côte d'Ivoire, selon les données des douanes ivoiriennes a enregistré une bonne évolution de son secteur aurifère ; en effet les recettes d'exportations se sont établies à 1.191,0 MMFCFA à fin 2022 contre 444,0 MMFCFA à fin 2018 soit une hausse de 168,2%. Cette performance est soutenue par la forte croissance de la production qui est passé de 32,4 T à fin 2019 à 42,0 T à fin 2022.

BGFI Bank | *Hausse de 42,0% du résultat net au S1 2023*

Le résultat net de BGFI Bank s'est établi à 38,9 MMFCFA au S1 2023 contre 27,4 MMFCFA à la même période l'année précédente, soit une hausse de 42,0% en glissement annuel. Cette progression résulte de l'accroissement des dépôts à la clientèle (+15,0%) en lien avec l'augmentation des comptes à vue et à terme à la suite de l'intensification des actions de collecte sur l'ensemble du réseau, de la hausse de l'encours des crédits à la clientèle (+17,0%).



TOGO

FINANCES PUBLIQUES | *Hausse de 5,8% des recettes fiscales au S1 2023*

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a mobilisé durant le S1 2023 des recettes fiscales de 368,0 MMFCFA contre 348,0 MMFCFA à la même période l'année précédente, soit une hausse de 5,8% en glissement annuel. Cette progression est imputable à des réformes fiscales mises en œuvre par le gouvernement togolais à savoir : la dématérialisation, la digitalisation des services fiscaux et la modernisation des méthodes de collecte des impôts et taxes.

ASKY | *Entrée de l'Etat togolais dans le capital*

L'Etat du Togo a intégré le capital de la compagnie aérienne Asky à hauteur de 6,0 MMFCFA afin d'obtenir 14,4% du capital total évalué à 60,0 MMFCFA. L'entrée de l'Etat Togolais au tour de table de la compagnie s'explique par un besoin de fonds propre dans un secteur aérien éprouvé par les crises successives de la Covid-19 et de la crise en Ukraine.

